

BULLETIN MUNICIPAL

Saint-Martin-D'ollières

Numéro 2
Septembre 2014

"Sévérité bien ordonnée, commence envers soi-même"

Pierre REVERDY
1889-1960

Le Mot du Maire

Chers amis,

Tout d'abord, je tiens à remercier les membres du conseil municipal pour ce début de mandat où chacun a fait preuve d'investissement. Je profite de cette place qui m'est donnée sur le bulletin pour remercier encore la population de la confiance qu'elle nous accorde.

C'est la rentrée à Saint Martin d'Ollières: l'école a gagné en effectif avec 18 élèves (6 CE1, 6 CE2, 5 CM1, 1 CM2). Le projet scolaire de l'année est de préparer une sortie classe de mer en septembre 2015, et les enfants sont très mobilisés. Ils commencent par un repas pour les familles, puis organisent des trips qui auront lieu le dimanche 26 octobre 2014, à la salle communale.

Je termine en vous faisant part des résultats du recensement, à savoir 66 résidences principales, 87 résidences secondaires, 19 logements vacants, 145 habitants.

Bien cordialement.

Le Maire,
Damien GAUDRIAULT

LES CONSEILS MUNICIPAUX

SEANCE DU JEUDI 5 JUIN 2014 :

1) Commission intercommunale d'aménagement foncier :

Monsieur le Maire fait connaître que par lettre du 18 avril 2014, Monsieur le Président du Conseil Général l'a invité à faire procéder par le Conseil Municipal à l'élection des propriétaires à siéger au sein de la commission intercommunale d'aménagement foncier.

L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie du 26 au 30 mai 2014, soit plus de quinze jours avant ce jour et a été inséré dans le journal « La Montagne ».

Les propriétaires ci-après : Mme HOSPITAL Bernadette, M. LEYRAHOUX René, M. CHAMBON Dominique, qui sont de nationalité françaises ou assimilés d'après les conventions internationales, jouissent de leurs droits civiques ; ont atteint l'âge de la majorité et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

La liste des candidats est donc ainsi arrêtée : Mme HOSPITAL Bernadette, M. LEYRAHOUX René, M. CHAMBON Dominique, il est alors procédé à l'élection, bulletins secrets, dans les conditions fixées par l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales.

Le nombre de votants étant de 11 la majorité requise est de 6 voix. Ont obtenu au premier tour :

Mme HOSPITAL Bernadette : 11 voix
M. LEYRAHOUX René : 11 voix
M. CHAMBON Dominique : 11 voix

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux au cours du premier tour sont élus membres titulaires Mme HOSPITAL Bernadette et M. LEYRAHOUX René, membre suppléant : M. CHAMBON Dominique.

Il appartient également au Conseil Municipal de désigner deux propriétaires forestiers suppléants pour siéger à la commission en application de l'article L-121-5.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne membres titulaires : SABATIER Georges et CHAPEL Albert et membres suppléants : GAWLAS Grégory et ROCHE Michel.

2) Frais d'expert pour bâtiment classé ruine en péril :

Monsieur le Maire explique qu'il a reçu une requête afin de classer un bâtiment en ruine en péril.

Monsieur le Maire a donc saisi le Tribunal Administratif afin que soit nommé un expert.

Le coût total des honoraires de l'expert M. SANNAJUST Jean-Gilbert s'élève à 892,19 € qui seront imputés à la commune. Cette somme sera remboursée intégralement par le propriétaire de la parcelle.

3) – Remboursement du transport scolaire aux familles :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une convention a été passée avec Conseil Général, pour le suivi et la gestion du transport scolaire.

Pour la rentrée 2014-2015 les familles devront payer directement au Conseil Général le transport scolaire de leur enfant pour l'année scolaire.

Après délibération du conseil Municipal, il est décidé que le coût payé par les familles sera remboursé intégralement au vu de leur facture acquittée.

4) – Changement du prestataire informatique de la commune :

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'à compter du 1^{er} janvier 2015 les collectivités ont l'obligation de passer au PES V2 (nouveau protocole informatique permettant la dématérialisation des pièces comptables, budgétaires et pièces justificatives ainsi que la signature électronique) le logiciel de la commune nécessitant un module de mise à jour, 2 devis ont été demandés :

Prestataire MAGNUS :

Pack e. Magnus + migration + installation + formation :
Coût total : 4.005,00 € TTC

Prestataire JVS MAIRISTEM :

Pack Horizon on Line + migration + installation + formation + cadastre :
Coût total : 3.758,16 € TTC

Après délibération le Conseil Municipal décide de prendre le prestataire JVS MAIRISTEM.

La mise en place du logiciel sera faite au 1^{er} octobre 2014 mais ne sera facturée qu'au 1^{er} janvier 2015.

5) – Fonds National de Péréquation des Ressources Communales et Inter-Communales (FPIC) :

Monsieur le Maire présente le courrier de la Préfecture du Puy-de-Dôme concernant la répartition du FPIC pour l'année 2014.

Ce mécanisme de péréquation appelé Fonds National de Péréquation des Ressources Communales et Inter-Communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes plus défavorisées.

Après délibération du Conseil Municipal, il est décidé de conserver la répartition de droit commun, à savoir, laisser la somme intégrale à la Communauté de communes du Bassin Minier Montagne de Brassac-Les-Mines.

SEANCE DU JEUDI 24 JUILLET 2014

1) – EMPRUNT VOIRIE :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de faire un emprunt de 70.000,00 € afin de régler des factures d'investissement pour les travaux de voirie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'emprunter au crédit agricole la somme de 70.000,00 € remboursable en 8 ans au taux de 2,40 %.

Le conseil municipal a voté favorablement à l'unanimité

2) DOSSIER SAGE :

Monsieur le Maire présente le projet du dossier du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Allier Aval, après l'avoir consulté le Conseil Municipal accepte ce projet à l'unanimité.

3) – SIEG :

Monsieur le Maire présente le Procès-verbal contradictoire de l'année 2014 de l'éclairage public géré par le SIEG, pour un montant annuel de 756,47 €.

TRAVAUX DE VOIRIE

Un appel d'offres a été lancé le 8 juillet pour la réalisation de travaux de voirie.

Après consultation des offres reçues, il a été décidé d'apporter des modifications à ces travaux.

Un autre appel d'offres a donc été relancé.

Les plis ont été ouverts le vendredi 12 septembre 2014.

C'est la société CYMARO qui a été retenue pour un montant HT de 79.571,50 €.

Les travaux sont prévus au printemps 2015.

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE :

Téléphone : 04.73.71.37.90

Horaires de permanence de la Mairie :

Mardi de 13h30 à 16h00

Vendredi de 9h00 à 12h00

Site WEB : www.saint-martin-dollieres.fr

AGENCE POSTALE :

Horaires d'ouverture :

Lundi Mardi, jeudi, vendredi de 8h00 à 10h00

Mardi et vendredi de 13h30 à 14h30.

Changement d'horaire à compter du 1^{er} octobre 2014 :

L'horaire du lundi après-midi (13h30 à 14h30) sera remplacée par le mardi de 13h30 à 14h30.

Les autres jours et horaires restent inchangés.

ORDURES MENAGERES :

Les personnes qui voudraient obtenir ou échanger leurs poubelles sont priées d'en faire la demande à la mairie avant le 15 novembre 2014.

ÉCOLE :

Les parents d'élèves ont la parole

La Tirelire, association des parents d'élèves des écoles de Saint Hilaire et de Saint Martin d'Ollières permet chaque année de financer plusieurs projets pour chaque école. Elle a organisé pour l'année scolaire 2013-2014 plusieurs manifestations telles que sa traditionnelle fête de Noël à Chassignolles qui a connu comme chaque année un vif succès. Les enfants ont présenté à cette occasion une pièce de théâtre, pour les plus grands, et des chansons, pour les plus petits. La soirée s'est terminée par un repas. L'association a également organisé un loto, en février à Saint Hilaire, ainsi qu'une soirée théâtre avec la troupe d'Azerat au mois de mars, qui a fait salle comble à Peslières.

Quant à la kermesse des écoles, elle a eu lieu à Saint Martin d'Ollières où les enfants ont interprété de très belles chansons pour le plus grand bonheur de leurs parents.

La saison s'est enfin terminée à Saint Hilaire, par une après-midi de pétanque avec peu d'équipes engagées mais avec un soleil splendide qui a ravi tous les participants.

L'assemblée générale qui s'est tenue le **lundi 22 septembre** à ST MARTIN D'OLLIERES s'est toutefois concrétisée par la décision de ne pas organiser de manifestations pour l'année scolaire en cours. En effet, il apparaît depuis 2 ans une certaine lassitude de la part de la majorité des membres, en place depuis plusieurs années pour la plupart d'entre eux. En plus de constater que l'association ne se régénère pas par l'arrivée de nouveaux membres, il y a surtout à regretter que peu de parents sont présents lors des événements organisés. Après de nombreuses remises en question, notamment sur le nombre de manifestations annuelles ou sur leur nature, la conclusion est tirée que les membres en place ne sont plus en mesure de réunir les principaux bénéficiaires des sommes récoltées par l'association.

Il reste toutefois la possibilité pour des personnes motivées de reprendre le flambeau !

La Tirelire tient à remercier toutes les personnes qui ont pu faire fonctionner l'association par leur dévouement ou leur simple présence aux diverses manifestations.

LA VIE DES ASSOCIATIONS :

Anciens combattants :

Contact : Claude POUYET
Tel : 06.89.13.44.09

Comité des fêtes « Le Houx » :

Les festivités organisées par le comité des fêtes **le week-end du 2 et 3 août** ont été perturbés par le mauvais temps. En effet, cette année le concours de pétanque n'a pu avoir lieu. Malgré la longue attente de certains joueurs restés sur place à attendre la fin de l'orage, seul le concours de pointage a pu fonctionner en fin de journée et leurs a permis de « jouer leurs boules » pour se divertir. Néanmoins le reste des événements du week-end a pu être organisé et a permis au comité de faire quelques bénéfices.

Grâce, entre autre, à une bonne participation au repas (plus d'une centaine de repas payant ont été servi). Aussi, à une bonne fréquentation de la buvette les deux jours (le bal sur le thème des années 1980 a attiré plus de monde que l'année précédente, ainsi que l'activité des majorettes du dimanche après-midi). Et enfin aux aubades qui ont pu couvrir les dépenses du parquet salon.

A noter, également que le comité a essayé de faire quelques économies, notamment en changeant de prestataire pour le bal du samedi soir et en louant un château gonflable moins cher (ce dernier, d'ailleurs, a été très apprécié des enfants, ainsi que la pêche aux canards, tenus par les membres du comité des fêtes, vu l'absence des forains).

Le comité tient à remercier tous les habitants de la commune qui ont participé aux animations qu'il a organisé tout au long de l'année, et vous attend toujours plus nombreux pour les activités à venir. Il remercie également ceux qui ont remis des dons, quels qu'ils soient, et bien entendu la municipalité pour sa subvention.

La date de l'assemblée générale n'est pas encore déterminée, et sera certainement durant le mois de novembre.

Société de chasse :

Le dimanche 22 juin, 27 promeneurs, randonneurs, se sont élancés sur les deux boucles du circuit proposé par la société de chasse.

Le soleil était au rendez-vous, et la pause ravitaillement était particulièrement appréciée.

Accueil convivial, boissons fraîches et collation, tout était là pour repartir de bon pied.

Un excellent moyen pour découvrir et redécouvrir nos villages et chemins.

En espérant que l'édition 2015 voit son nombre de participants sensiblement augmenter.

A l'occasion de l'ouverture de la chasse, le président tient à rappeler son attachement aux règles de courtoisie entre tous les utilisateurs de l'espace naturel.

Merci à tous, également, de bien vouloir respecter les cultures.

Peinture des Croix :

Plusieurs jeunes de la commune se sont proposés pour repeindre les croix.

A ce jour, les croix de la Garde, de Riol et du Mozel sont passées entre leurs mains, pour un résultat remarquable. Les autres à venir, en fonction de leurs disponibilités.

Merci à **Erwan** 16 ans, **Antoine** 9 ans, et **Zachary** 14 ans, ainsi qu'à leur papa.

En espérant que cette initiative fasse des émules

Ballade conférence « Mine d'histoires » :

Le mardi 19 août, était organisée une ballade géologique « Mine d'histoires » proposée par le Pays d'Issoire Val d'Allier Sud, et commenté par M. A. Labit, géologue.

Une trentaine de personnes se sont retrouvées sur la place en début d'après midi.

- Présentation du panorama et des reliefs depuis la Croix de la Garde,
- Visite du site de Rodier. Histoire de la mine (exploitation de l'arsenic et du soufre de 1902 à 1914, traités ensuite à l'usine d'Auzon), initiation à la reconnaissance des roches et à l'orpaillage.
- Visite d'une veine de Barytine à Espeluche. La Barytine était utilisée pour le glaçage du papier.

Devant le succès de cette ballade, M. A. Labit espère renouveler l'expérience l'an prochain, sur des sites voisins.

A l'avenir il serait souhaitable que la commune soit informée et associée à ces manifestations.

Les amis de Ribeyre :

Le samedi 23 août s'est tenue la 5^{ème} assemblée générale de l'association « Les Amis de Ribeyre ».

Afin de fêter le quinquennat, l'assemblée générale était suivie d'un « pot de l'amitié », ouvert à tous les habitants de la commune intéressés par le travail réalisé dans le village pour le bien et le plaisir de tous.

Plus de soixante personnes ont participé et pu échanger lors de cette soirée fraîche en température mais chaude dans les cœurs.

Ce fut l'occasion de rappeler le but que s'est fixé l'association pour la rénovation et l'embellissement du patrimoine du village de Ribeyre afin que l'ensemble des habitants de la commune puisse bénéficier d'un site agréable.

Les dernières réalisations ont permis de restaurer le puits communal et le bac à fleurs du four banal.

L'association remercie les membres du Conseil Municipal venus en nombre pour faire notre connaissance, ainsi que tous les bénévoles qui font en sorte que ces soirées soient toujours une réussite.

Remerciements aussi aux sonneurs de trompes de chasse venus animer notre soirée et à tous ceux qui ont permis de proposer une exposition de vieilles photos d'Ollières et des alentours qui a eu un franc succès.

Nous espérons que votre rentrée s'est bien passée, et vous donnons rendez-vous en décembre, pour un nouveau bulletin.